

BREDERODE
Société anonyme
32 Boulevard Joseph II à 1840 Luxembourg
RCS B 174.490

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du 13 mai 2015

La séance est ouverte à quatorze heures trente minutes, au siège social.

La séance est présidée par Monsieur Pierre VAN DER MERSCH, président du conseil d'administration.

Le président désigne comme scrutateurs Messieurs Christophe CROONENBERGHS et Bruno TOYE et comme secrétaire Maître Henri CULOT.

Monsieur Michel DELLOYE est excusé. Bruno Colmant Academic SPRL (représentée par Monsieur Bruno COLMANT), Messieurs Luigi SANTAMBROGIO et Axel VAN DER MERSCH, administrateurs, complètent le bureau.

Monsieur Thierry SALAGNAC, représentant de la société Mazars Luxembourg, réviseur d'entreprises agréé, est présent.

Les actionnaires présents ou leur mandataire ont signé la liste des présences, annexée au présent procès-verbal. Lorsqu'un actionnaire est représenté à l'assemblée en vertu d'une procuration, l'original de celle-ci annexée à la liste des présences.

Le président constate, d'après la liste des présences, que sont présents ou valablement représentés, 16 actionnaires possédant ensemble 16.928.895 actions, soit 57,77 % du nombre total des actions.

Le Président dépose sur le bureau une copie du Mémorial C-977 du 13 avril 2015 (p. 46.851-46.852) et du journal *Luxemburger Wort* du 13 avril 2015 (p. 47) contenant l'avis de convocation à l'assemblée, ainsi qu'un exemplaire du rapport financier annuel, des comptes statutaires et de la déclaration de gouvernance d'entreprise de la société au 31 décembre 2014. Il invite les scrutateurs à parapher ces documents. Les administrateurs et le réviseur d'entreprises agréé ont été convoqués.

L'avis de convocation ainsi que le rapport financier annuel, les comptes statutaires et la déclaration de gouvernance d'entreprise de la société au 31 décembre 2014 ont été mis en ligne sur le site internet de Brederode à dater du 13 avril 2015.

Aucun actionnaire n'a requis l'inscription de sujets à traiter à l'ordre du jour ni déposé des propositions de décision concernant des sujets à traiter inscrits ou à inscrire à l'ordre du jour. Aucun actionnaire n'a posé de question par écrit au plus tard le sixième jour avant la présente réunion (soit le 7 mai 2015).

L'assemblée constate qu'elle est dès lors régulièrement constituée pour délibérer valablement sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion relatif aux comptes annuels statutaires de l'exercice 2014
2. Rapport financier annuel contenant le rapport de gestion consolidé de l'exercice 2014
3. Déclaration de gouvernance d'entreprise de l'exercice 2014
4. Rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels statutaires et sur les comptes consolidés de l'exercice 2014
5. Approbation des comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2014

Proposition de décision : « *L'assemblée générale approuve les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014, tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration lors de sa réunion du 4 mars 2015.* »

6. Distribution et affectation du résultat

Proposition de décision : « *L'assemblée générale approuve l'imputation de la perte de l'exercice sur le résultat reporté.* »

Proposition de décision : « *L'assemblée générale approuve la distribution d'un montant brut de € 0,65 par action, qui sera prélevé du compte 'Primes d'émission et primes assimilées'.* »

7. Décharge aux administrateurs de la société

Proposition de décision : « *Par vote spécial, l'assemblée générale donne décharge aux administrateurs de la société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2014.* »

8. Décharge au commissaire et au réviseur d'entreprises agréé de la société

Proposition de décision : « *Par vote spécial, l'assemblée générale donne décharge au commissaire et au réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice de leurs mandats au cours de l'exercice 2014.* »

9. Démission d'un administrateur

Proposition de décision : « *L'assemblée générale prend acte de la démission de la SPRL Bruno Colmant Academic de son mandat d'administrateur de la société, avec effet lors de la clôture de la présente réunion.* »

10. Nomination d'un administrateur

Proposition de décision : « *L'assemblée générale nomme comme administrateur de la société, pour une durée de deux ans, Monsieur Bruno Colmant, administrateur de sociétés, né à Nivelles le 24 juillet 1961 et domicilié à 4910 Theux (Belgique), rue Jehoster 71. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle en l'an 2017.* »

11. Rapport de rémunération et rémunération des administrateurs

Proposition de décision : « *L'assemblée générale fixe, pour l'exercice 2015, le montant maximal global de la rémunération à verser aux administrateurs, à charge de Brederode S.A., à € 26.000.* »

Proposition de décision : « *Par un vote consultatif, l'assemblée générale approuve (i) le rapport de rémunération tel qu'il figure dans la déclaration de gouvernement d'entreprise, (ii) la politique de rémunération adoptée par le conseil d'administration et (iii) les montants des rémunérations indiquées dans le rapport de rémunération.* »

*

* *

1. Rapport de gestion relatif aux comptes annuels statutaires de l'exercice 2014

Le rapport écrit du conseil d'administration a été porté à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée. L'assemblée générale renonce à entendre la lecture intégrale de ce rapport.

L'assemblée générale entend l'exposé oral du conseil d'administration, synthétisant le rapport écrit et présentant notamment les comptes statutaires.

2. Rapport financier annuel contenant le rapport de gestion consolidé de l'exercice 2014

Le rapport écrit du conseil d'administration a été porté à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée. L'assemblée générale renonce à entendre la lecture intégrale de ce rapport.

L'assemblée générale entend l'exposé oral du conseil d'administration, synthétisant le rapport écrit et présentant notamment les comptes consolidés.

3. Déclaration de gouvernance d'entreprise de l'exercice 2014

La déclaration de gouvernance d'entreprise a été portée à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée. L'assemblée générale renonce à entendre la lecture intégrale de cette déclaration.

L'assemblée générale entend l'exposé oral du conseil d'administration, synthétisant la déclaration de gouvernance d'entreprise.

Les administrateurs répondent aux questions qui leur sont posées oralement par les actionnaires sur les points 1 à 3 de l'ordre du jour.

4. Rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels statutaires et sur les comptes consolidés de l'exercice 2014

Le rapport écrit du commissaire a été porté à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée. L'assemblée générale renonce à entendre la lecture de ce rapport.

5. Approbation des comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2014

Ces comptes statutaires présentent un total du bilan de € 956.677.910,73 (€ 27.905,85 au 31 décembre 2013) et une perte de l'exercice de € 294.104,66 (perte de € 4.959,15 au 31 décembre 2013).

Les comptes consolidés présentent un total du bilan de € 1.315.424.743,76 (€ 1.137.995.707,33 au 31 décembre 2013 pour le groupe Brederode BE) et un résultat de la période attribuable aux propriétaires de la société-mère de € 226.449.073,65 (€ 103.680.704,47 au 31 décembre 2013 pour le groupe Brederode BE).

Le conseil d'administration propose d'approuver les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014 tels qu'arrêtés par le conseil d'administration.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés 16.928.895	Proportion du capital social représentée par ces votes 57,77%	Nombre total de votes valablement exprimés 16.928.895
POUR 16.928.895	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- L'assemblée générale approuve les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014, tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration lors de sa réunion du 4 mars 2015.

6. Distribution et affectation du résultat

Le conseil d'administration propose d'imputer la perte de l'exercice sur le résultat reporté.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés 16.928.895	Proportion du capital social représentée par ces votes 57,77%	Nombre total de votes valablement exprimés 16.928.895
POUR 16.928.895	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- L'assemblée générale approuve l'imputation de la perte de l'exercice sur le résultat reporté.

Le conseil d'administration propose de distribuer un montant brut de € 0,65 par action, qui sera prélevé du compte 'Primes d'émission et primes assimilées'.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés 16.928.895	Proportion du capital social représentée par ces votes 57,77%	Nombre total de votes valablement exprimés 16.928.895
POUR 16.928.895	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- L'assemblée générale approuve la distribution d'un montant brut de € 0,65 par action, qui sera prélevé du compte 'Primes d'émission et primes assimilées'.

7. Décharge aux administrateurs de la société

Par vote spécial, l'assemblée générale donne décharge aux administrateurs de la société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2014.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés 16.928.895	Proportion du capital social représentée par ces votes 57,77%	Nombre total de votes valablement exprimés 16.928.895
POUR 16.928.895	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

➤ Cette résolution est adoptée.

8. Décharge au commissaire et au réviseur d'entreprises agréé de la société

Par vote spécial, l'assemblée générale donne décharge au commissaire et au réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice de leurs mandats au cours de l'exercice 2014.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés 16.928.895	Proportion du capital social représentée par ces votes 57,77%	Nombre total de votes valablement exprimés 16.928.895
POUR 16.928.895	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

➤ Cette résolution est adoptée.

9. Démission d'un administrateur

La SPRL Bruno Colmant Academic a démissionné de son mandat d'administrateur de la société, avec effet lors de la clôture de la présente réunion.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés 16.928.895	Proportion du capital social représentée par ces votes 57,77%	Nombre total de votes valablement exprimés 16.928.895
POUR 16.928.895	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

➤ L'assemblée générale prend acte de la démission de la SPRL Bruno Colmant Academic de son mandat d'administrateur de la société, avec effet lors de la clôture de la présente réunion.

10. Nomination d'un administrateur

En remplacement de la SPRL Bruno Colmant Academic, le conseil d'administration propose la nomination comme administrateur de Monsieur Bruno Colmant, avec effet dès la clôture de la présente réunion et pour une durée de deux ans.

Pour les mêmes raisons que celles reconnues par l'assemblée générale du 14 mai 2014 au sujet de la SPRL Bruno Colmant Academic, Monsieur Bruno Colmant siègera comme administrateur indépendant.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés 16.928.895	Proportion du capital social représentée par ces votes 57,77%	Nombre total de votes valablement exprimés 16.928.895
POUR 16.908.895	CONTRE 0	ABSTENTIONS 20.000

- L'assemblée générale nomme comme administrateur de la société, pour une durée de deux ans, Monsieur Bruno Colmant, administrateur de sociétés, né à Nivelles le 24 juillet 1961 et domicilié à 4910 Theux (Belgique), rue Jehoster 71. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle en l'an 2017.

11. Rapport de rémunération et rémunération des administrateurs

Le conseil d'administration propose de fixer la rémunération des administrateurs, à charge de Brederode S.A., à un montant de € 26.000. Ceci concerne la rémunération des administrateurs indépendants.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés 16.928.895	Proportion du capital social représentée par ces votes 57,77%	Nombre total de votes valablement exprimés 16.928.895
POUR 16.928.895	CONTRE 0	ABSTENTIONS 0

- L'assemblée générale fixe, pour l'exercice 2015, le montant maximal global de la rémunération à verser aux administrateurs, à charge de Brederode S.A., à € 26.000.

Le rapport de rémunération a été porté à la connaissance des actionnaires préalablement à l'assemblée. Il est commenté oralement par le président du conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération tel qu'il figure dans la déclaration de gouvernement d'entreprise incluse dans le rapport de gestion.

Actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés
16.928.895	57,77%	16.928.895
POUR 16.926.402	CONTRE 2.493	ABSTENTIONS 0

- Par un vote consultatif, l'assemblée générale approuve (i) le rapport de rémunération tel qu'il figure dans la déclaration de gouvernement d'entreprise, (ii) la politique de rémunération adoptée par le conseil d'administration et (iii) les montants des rémunérations indiquées dans le rapport de rémunération.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures quarante-cinq minutes.

Lecture faite du projet à l'assemblée, le président et les membres du bureau signent le présent procès-verbal. Aucun actionnaire ne demande de signer le procès-verbal.

Fait à Luxembourg, le 13 mai 2015.

Pierre VAN DER MERSCH

Bruno Colmant Academic SPRL,
Représentée par B. COLMANT

Luigi SANTAMBROGIO

Axel VAN DER MERSCH

Christophe CROONENBERGHS

Bruno TOYE

Henri CULOT